



Beaune Côte & Sud

Communauté d'Agglomération
www.beaunecoteetsud.com

Site Natura 2000 « Arrière côte de Dijon et de Beaune »

Comité de pilotage

Beaune, le 23 juin 2022





Sommaire



1. Présentation de Natura 2000
2. Site Natura 2000 « Arrière côte de Dijon et de Beaune »
3. Bilan de l'animation depuis 2019
4. Les actualités Natura 2000
5. Perspectives et programme d'activités 2022
6. Questions diverses



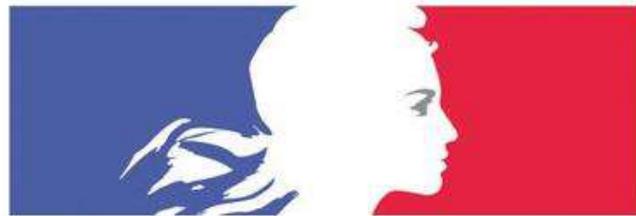
Sommaire



- 1. Présentation de Natura 2000**
2. Site Natura 2000 « Arrière côte de Dijon et de Beaune »
3. Bilan de l'animation depuis 2019
4. Les actualités Natura 2000
5. Perspectives et programme d'activités 2022
6. Questions diverses



1. Présentation de Natura 2000



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Direction Départementale
des Territoires**



**Direction départementale
des territoires de la Côte-d'Or**

Service Préservation et
Aménagement de l'Espace



Comité de pilotage 2022
de la Zone de Protection Spéciale
« Arrière côte de Dijon et de Beaune »



23 juin 2022



Le réseau Natura 2000

Un réseau européen de conservation à long terme des espèces animales et végétales et des habitats naturels d'intérêt communautaire :

=> Conserver ou rétablir les habitats et les populations des espèces dans un état favorable à leur maintien à long terme

=> éviter les détérioration et les perturbations susceptibles des les affecter de façon significative



Une mise en œuvre en France qui vise :

=> une déclinaison locale des objectifs en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux et en associant les collectivités territoriales et les élus

=> la conciliation des enjeux de conservation avec les activités et les usages locaux et l'intégration des objectifs Natura 2000 dans les politiques portées localement



Un processus de concertation locale mis en œuvre par

Le comité de pilotage :

- . Une composition libre, adapté au contexte local pour garantir la représentation et l'expression des acteurs locaux,**
- . Présidé par un élu, désigné par les représentants des collectivités,**

Des actions impulsées par une animation locale, confiée à une collectivité

- . désignée par les représentants des collectivités,**
- . selon une convention cadre passée avec l'État sur 3 ans,**
- . accompagnée financièrement par l'Etat et l'Europe**



Des acteurs majeurs

La structure animatrice :

- . **Élabore, suit le DOCOB et contribue à son évaluation,**
- . **Sensibilise et communique sur le dispositif, les outils mobilisables,**
- . **Assure une veille sur le territoire, et accompagne les porteurs de projets à l'intégration des enjeux « Natura 2000 »,**
- . **Facilite la mise en œuvre des mesures contractuelles par les propriétaires et exploitants**



Des acteurs majeurs

Le président de comité de pilotage :

suit la mise en œuvre du document d'objectifs en étant régulièrement informé par l'animateur

facilite les échanges et la concertation entre l'animateur et les différents membres du comité de pilotage

assure le fonctionnement du comité de pilotage



Un dispositif financier incitatif et contractuel

Le contrat Natura 2000, décliné en :

- . Contrat « agricole » (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques)**
- . Contrat « forestier »**
- . Contrat « ni agricole, ni forestier »**

Le dispositif fiscal :

la charte Natura 2000



Mais aussi un volet réglementaire

L'évaluation des incidences « Natura 2000 »

. basé sur le principe de la prise en compte des objectifs Natura 2000 dans l'analyse des effets des plans et programmes ou travaux et projets encadrés administrativement et réglementairement

- **Complété par le régime d'autorisation administrative propre à Natura 2000, concernant certains travaux et projets non soumis à une procédure administrative ou réglementaire**



Et enfin, un outil commun et partagé, de connaissance et de gestion

Le document d'objectifs (DOCOB)

- . Précise l'état initial (habitats, espèces, activités humaines, ...), définit les objectifs de conservation, identifie les mesures de gestion, précise les dispositifs de tout ordre les accompagnant et prévoit les indicateurs et méthodes de suivi**
- . Intègre les approches scientifiques et les enseignements de la concertation**
- . Suivi et validé par le COPIL, puis approuvé par l'État**



Un réseau qui intègre deux types de zones :

Les zones de protection spéciale (ZPS) désignées pour la protection d'espèces d'oiseaux

Les zones spéciales de conservation (ZSC) désignées pour la préservation d'habitats naturels

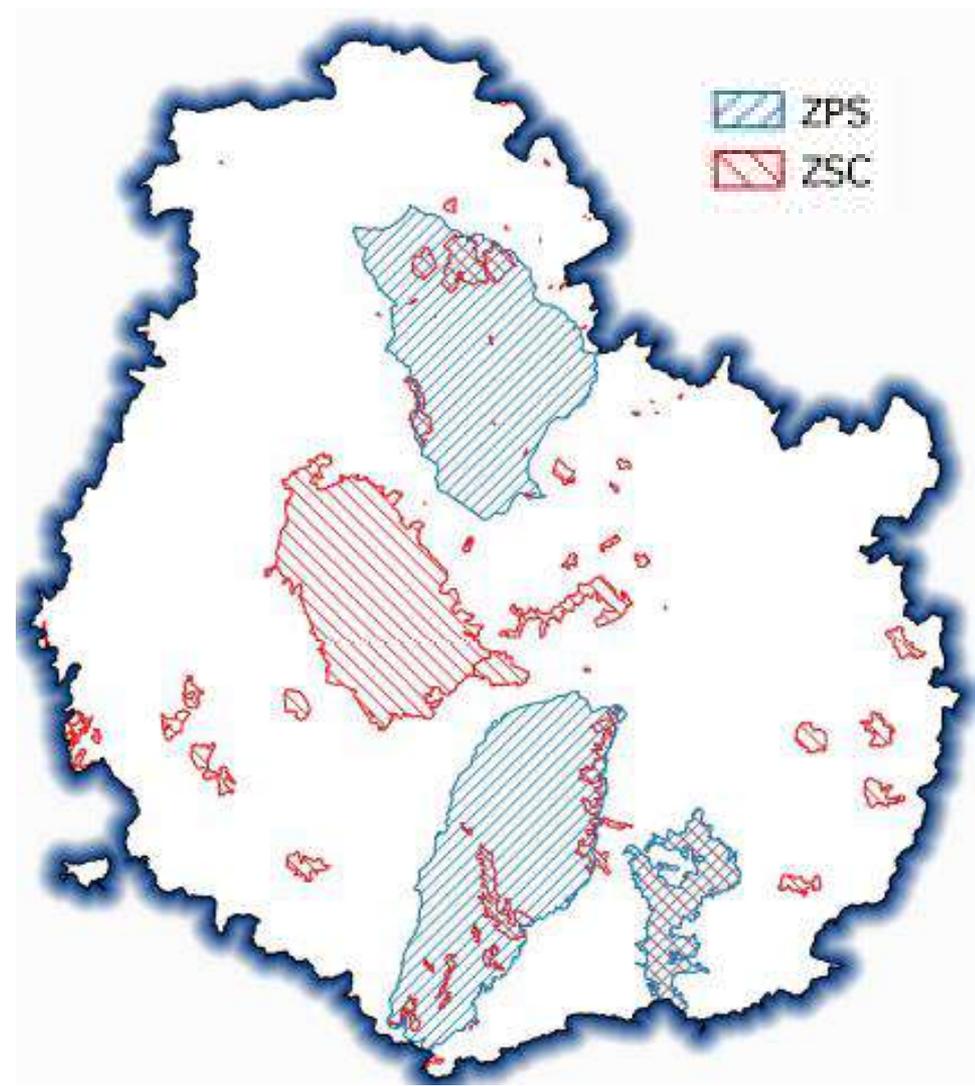


Le réseau Natura 2000 en Côte-d'Or

Après fusion :

- => 11 ZSC**
- => 2 ZPS**
- => 1 ZPS / ZSC**

22 % de la superficie du département





Evolution de la mise en œuvre de la politique Natura 2000

Evolution à l'horizon 01/01/2023 : transfert aux conseils régionaux de certaines missions exercées par l'Etat

1) Transfert de la gestion du FEADER « non surfacique »

=> instruction administrative et financière des dossiers « DOCOB », « animation », « études » et « contrat » sur la programmation 2023 – 2027

=> clôture de la gestion 2014 – 2022 pour les dossiers non soldés par l'État avant le 31 décembre 2022



2) Transfert du pilotage départemental et d'autres dispositifs (loi 21 février 2022 – article 61)

Grandes catégories de missions	Région	Etat
Animation (COPIL, convention cadre, ...)	X	
Etudes Natura 2000	X	
Approbation / révision DOCOB	X	
Décision sur les contrats	X	
Elaboration et suivi des chartes, fiscalité	X	
Désignation, modification périmètres		X
Autorisation propre (EI N2000)		X

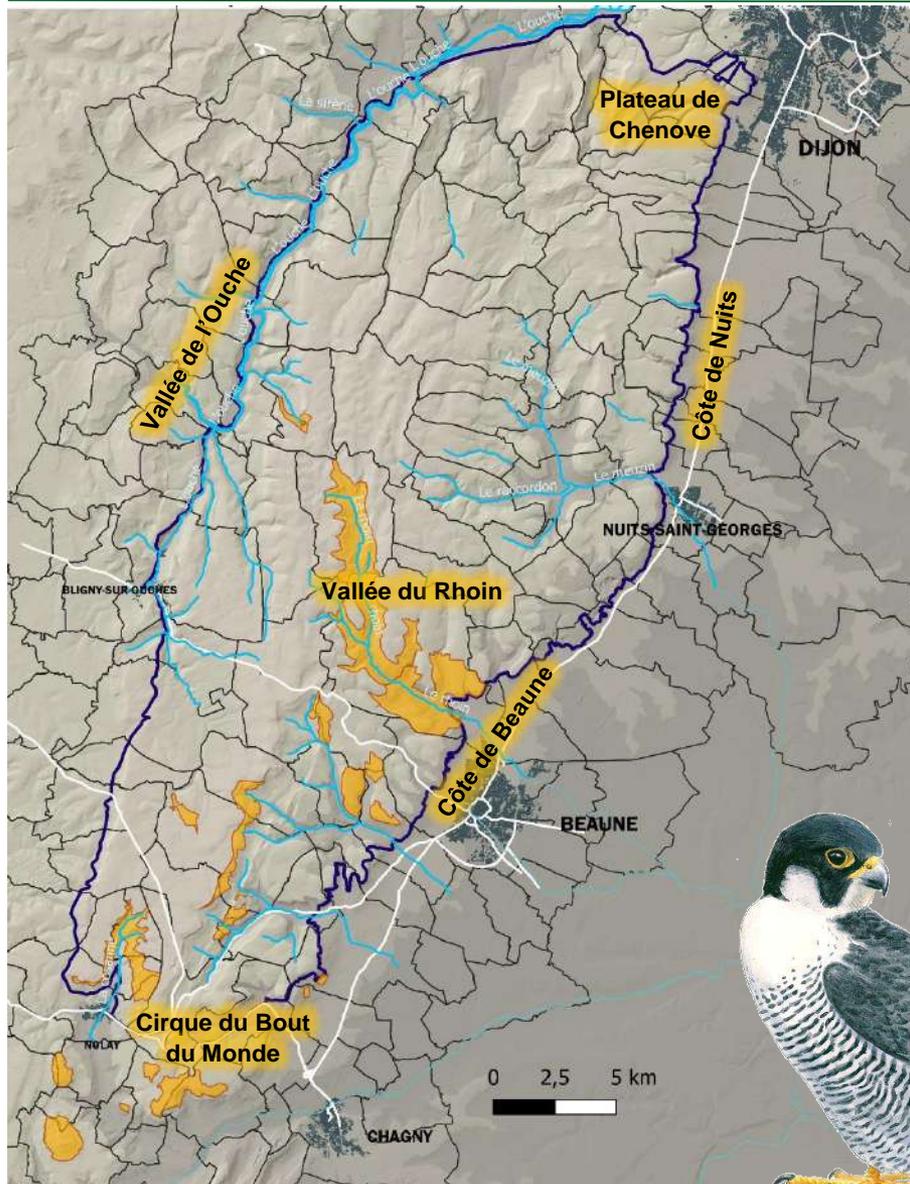
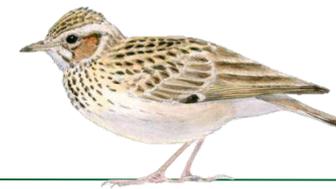


Sommaire



1. Présentation de Natura 2000
- 2. Site Natura 2000 « Arrière côte de Dijon et de Beaune »**
3. Bilan de l'animation depuis 2019
4. Les actualités Natura 2000
5. Perspectives et programme d'activités 2022
6. Questions diverses

2. Le site Natura 2000 « Arrière côte de Dijon et de Beaune »



ARRIÈRE CÔTE
DE DIJON ET BEAUNE
NATURA 2000

- 60 720 ha
- 86 communes
- Une mosaïque d'habitats
→ Falaises, pelouses calcaires, forêts, vallées humides...
- 31 espèces d'oiseaux inscrites à l'Annexe I de la Directive « Oiseaux », dont :
 - 21 qui la fréquentent régulièrement
 - 16 nicheuses sur la ZPS





Sommaire



1. Présentation de Natura 2000
2. Site Natura 2000 « Arrière côte de Dijon et de Beaune »
- 3. Bilan de l'animation depuis 2019**
4. Les actualités Natura 2000
5. Perspectives et programme d'activités 2022
6. Questions diverses

3. Bilan de l'animation depuis 2019



Les études avifaunistiques

5 espèces suivies sur les 21 inscrites à la Directive Oiseaux

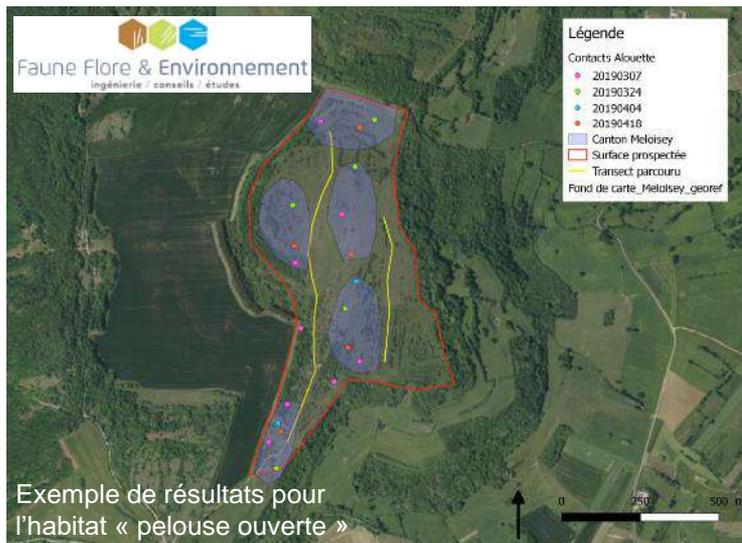


L'Alouette lulu

2019

- Etude de densité d'occupation sur différents types d'habitats
- Suivi de l'espèce (IPA), recherche de nids et partenariat avec le milieu viticole

Amélioration des connaissances sur la ZPS



Exemple de résultats pour l'habitat « pelouse ouverte »



Points d'écoute



3. Bilan de l'animation depuis 2019



Les études avifaunistiques

5 espèces suivies sur les 21 inscrites à la Directive Oiseaux

L'Alouette lulu

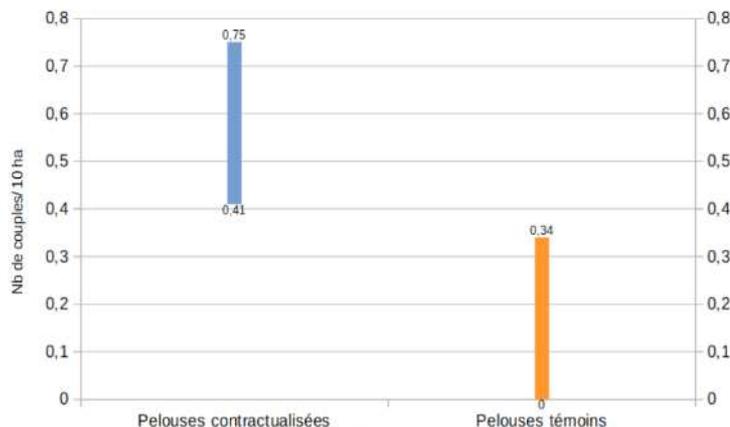
L'Engoulevent d'Europe

L'Oedicnème criard

2020

- Bilan de la 1^{ère} campagne de contractualisation MAEC 2016-2020

- 3 espèces cible
- Comparaison effectifs sur parcelles témoin et avec MAEC (*pelouses / prairies de fauche / prairies pâturées*)
- But : Evaluer l'efficacité des MAEC (espèces = indicateurs)



Exemple de résultat – Engoulevent d'Europe – Nombre de couples pour 10ha sur pelouses contractualisées (à gauche) ou non (à droite)

3. Bilan de l'animation depuis 2019



Les études avifaunistiques

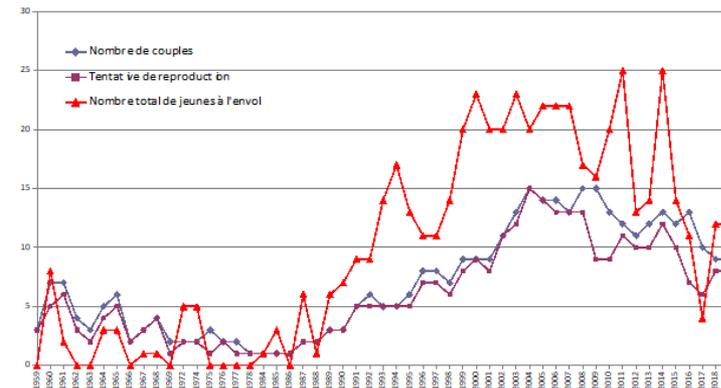
5 espèces suivies sur les 21 inscrites à la Directive Oiseaux

Surveillance annuelle



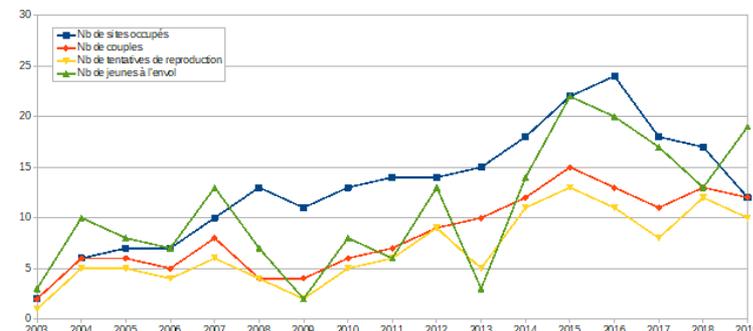
Faucon pèlerin

- Suivi depuis 1959
- En diminution :
15 couples en 2008
7 couples en 2022



Grand-Duc d'Europe

- 1^{ère} reproduction en 2003
- Aujourd'hui, env. 15 couples / an





3. Bilan de l'animation depuis 2019

Les outils contractuels



Les contrats Natura 2000

Contrat « agricole » :
Programme Agro-Environnemental
et Climatique (PAEC)

Contrat Forestiers

Contrats ni agricoles ni
forestiers (« ni-ni »)



Mesures Agro-Environnementales et
Climatiques (MAEC)





3. Bilan de l'animation depuis 2019

Les outils contractuels

Programme Agro-Environnemental et Climatique (PAEC)



Bilan campagne 2021

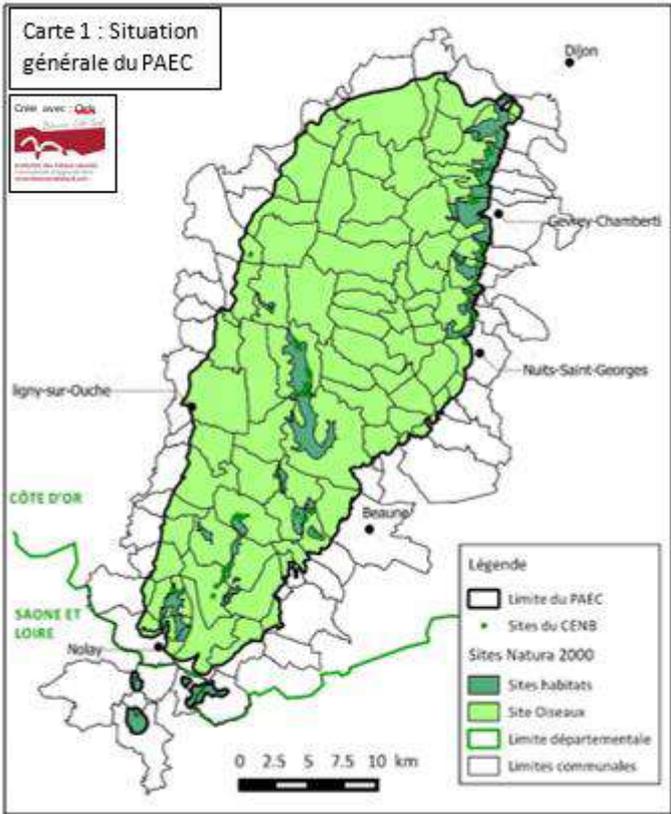
- Reconduction PAEC 2016 et 2015 pour 1 an
 - 27 agriculteurs
 - 288 parcelles
 - 1980 hectares
 - 264 660 €
- Evaluation des parcelles contractualisées les 5 dernières années



Appel à projet 2022

- Reconduction PAEC 2017 et 2021 pour 1 an
- Dépôt PAEC « allégé »
 - Ré-engagement strict surfaces contractualisées en 2017 et 2021

Objectif de contractualisation 2022		Budget prévisionnel 2022	
Reconduction 2017	Reconduction 2021	Reconduction 2017	Reconduction 2021
135 ha	1980 ha	16 166 €	264 660 €
Total : 2 315 ha		Total : 280 827 €	

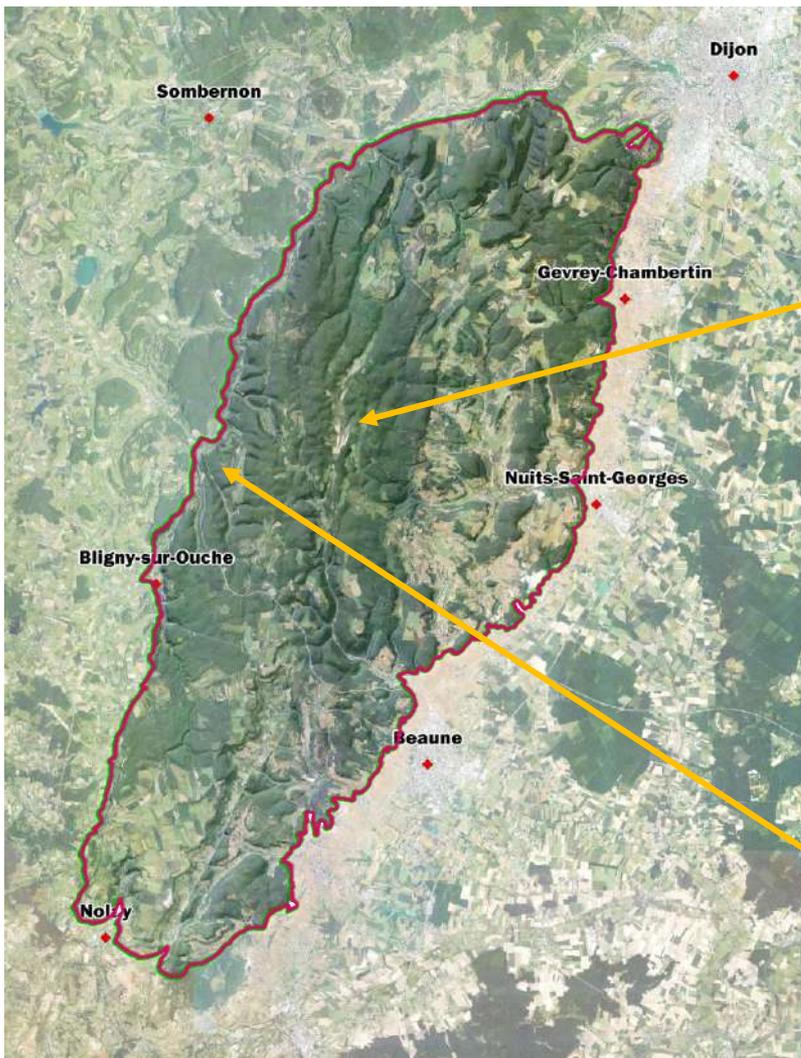


PAC 2023
→ En cours de définition et de planification.

3. Bilan de l'animation depuis 2019

Les outils contractuels

Les contrats Natura 2000 forestiers



F12i - Dispositif favorisant le développement de bois sénescents
F14i – Investissement visant à informer les usagers de la forêt

Commune de Détain

- Surface : 1,21 ha
- 78 arbres
- Habitat : Hêtraie-chênaie à Aspérule odorante et Mélisque uniflore (9130-5)
- Subvention perçue par la commune : 4 840 €



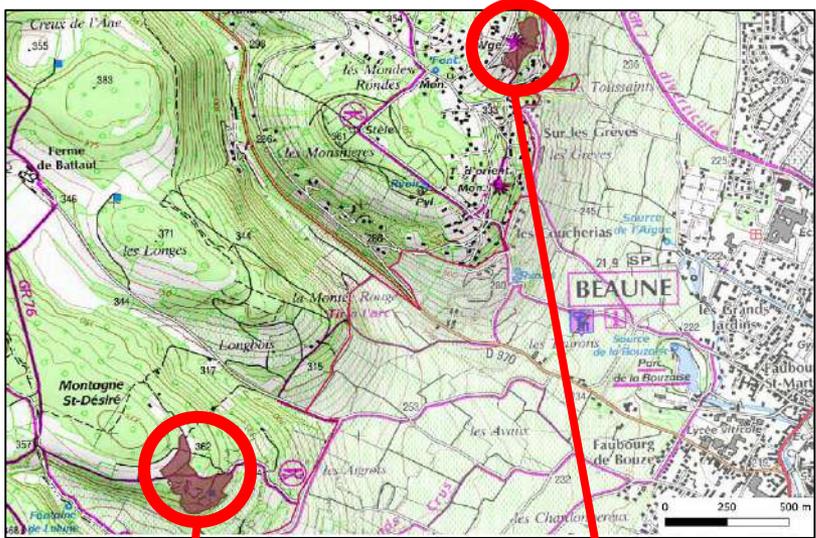
Commune de Thorey-sur-Ouche

- Surface : 0,91 ha
- 50 arbres
- Habitat : Hêtraie-chênaie à Aspérule odorante (9130)
- Subvention perçue par la commune : 4 997,19 €

3. Bilan de l'animation depuis 2019

Les outils contractuels

Les contrats Natura 2000 « Ni-Ni »



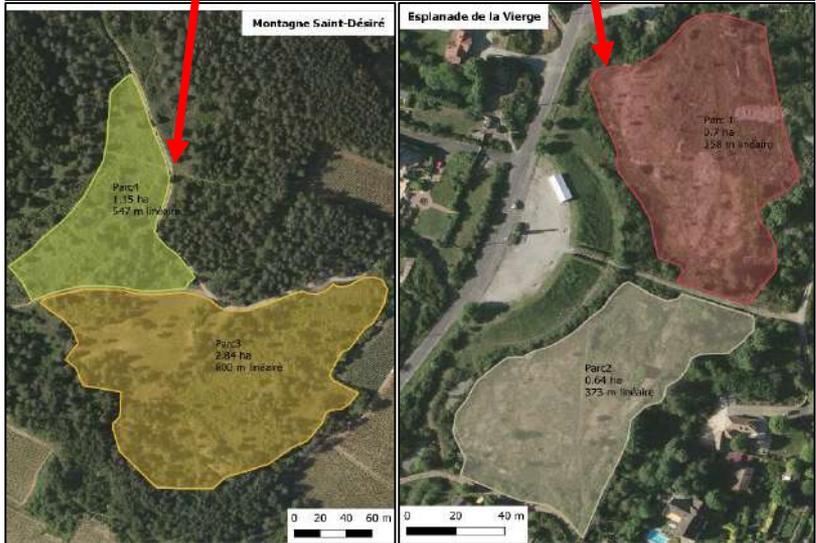
Restauration de 5,43 ha de pelouses calcaires
 N01Pi : Chantier lourd de restauration des milieux ouverts

- Abattage de Pins noirs
- Débroussaillage des arbustes et épineux

Implantation de clôtures : création des parcs de pâturage
 N03Pi : Equipements pastoraux dans le cadre d'un projet de génie écologique

Entretien du milieu : mise en place d'écopâturage (5ans)
 N03Ri : Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts dans le cadre d'un projet de génie écologique

- Troupeau mixte ovins/caprins
- Plan de gestion pastorale



103 362,70 € TTC dont 82 690,16 € subventionnés au titre de Natura 2000



3. Bilan de l'animation depuis 2019

La vie du site, une veille permanente

Suivi des espèces et des habitats

- Participation aux études et suivis avifaunistiques
- Suivi étude pelouses calcaires (DDT 21)
- Participation aux études bilan des PAEC
- Veille d'espèces et habitats divers en régie



Concertation

- Mairies
- Syndicats et associations viticoles (CAVB, BIVB, INAO...)
- Acteurs de la filière bois (ONF, coop. forestières...)

Consultation pour avis technique

- Evaluation d'incidences N2000 :
 - Défrichements, plantations viticoles
 - Modification de PLU
 - Manifestations sportives
 - Aménagements sportifs
- TVB / SCoT



Sommaire



1. Présentation de Natura 2000
2. Site Natura 2000 « Arrière côte de Dijon et de Beaune »
3. Bilan de l'animation depuis 2019
- 4. Les actualités Natura 2000**
5. Perspectives et programme d'activités 2022
6. Questions diverses



4. Les actualités

Etude Pelouses, DDT Côte-D'Or





Étude pelouses calcaires au sein de la ZPS

Des formations végétales connues pour être en forte régression

Des formations végétales constituant des habitats d'espèces d'intérêt communautaire



pelouse à Couchey
(Gregory Aubert, CENB)

=> Habitats à protéger

=> Fonctionnalité à préserver



Étude pelouses calcaires au sein de la ZPS

Les principaux attendus de cette étude :

=> disposer d'un état des lieux récent et cartographié

=> chiffrer la régression

=> déterminer les principales causes de leur disparition



Étude pelouses calcaires au sein de la ZPS

Résultats bruts (à l'échelle de la ZPS)

Evolution entre 1953 et 2017

	1953	2002	2017	Evolution (1953 - 2017)
Surface totale (ha)	8 892	1 096	1 078	Perte de 88 % de la surface
Nombre d'entités	511	325	295	Disparition de 43 % des entités
Surface (ha) médiane d'une entité	3,18	1,02	1,00	Réduction 69 % de la surface médiane

Une régression largement moins marquée depuis 2002 :

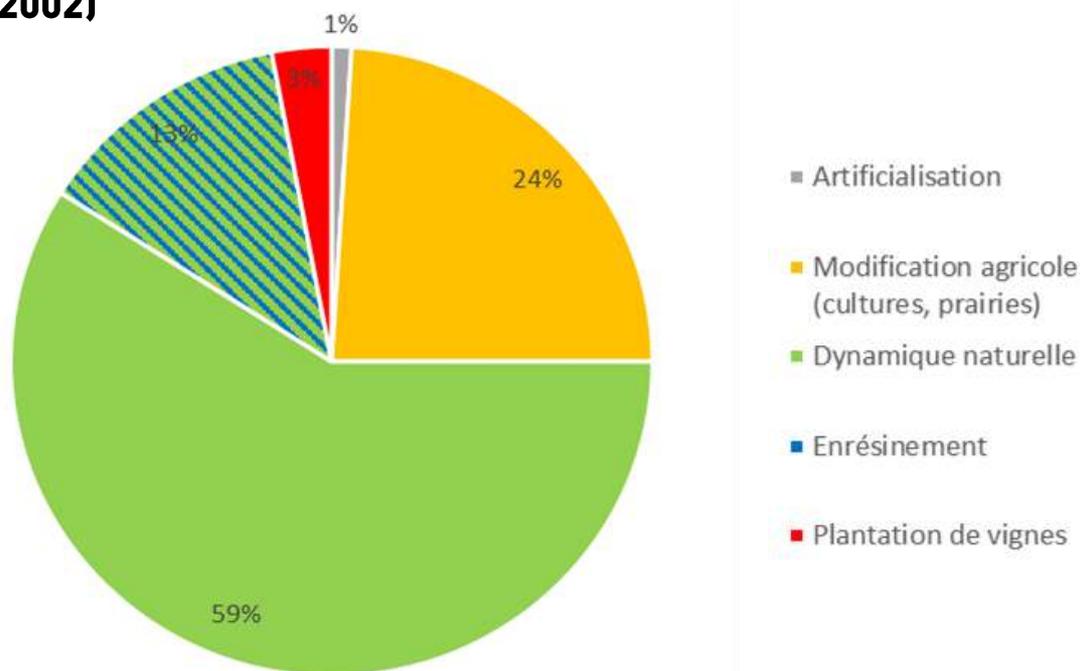
1,20 ha par an contre 160 ha par an entre 1953 et 2002



Étude pelouses calcaires au sein de la ZPS

Principales causes de régression entre 2002 et 2017

(hors enrésinement, les proportions des causes restent sensiblement les mêmes que pour la période 1953 -2002)



Cause principale : mutation agricole



Étude pelouses calcaires au sein de la ZPS

=> Des outils de protection réglementaire ou par maîtrise foncière disparates

=> Des outils de protection pouvant être inopérants

La nécessité de :

=> sensibiliser les acteurs du territoire

=> prendre en considération ces milieux en amont de tout projet, aménagement, ...

=> d'examiner les moyens de protection à mettre en place

=> de mettre en œuvre des opérations de restauration



Sommaire



1. Présentation de Natura 2000
2. Site Natura 2000 « Arrière côte de Dijon et de Beaune »
3. Bilan de l'animation depuis 2019
4. Les actualités Natura 2000
- 5. Perspectives et programme d'activités 2022**
6. Questions diverses



5. Perspectives et programme d'activités 2022

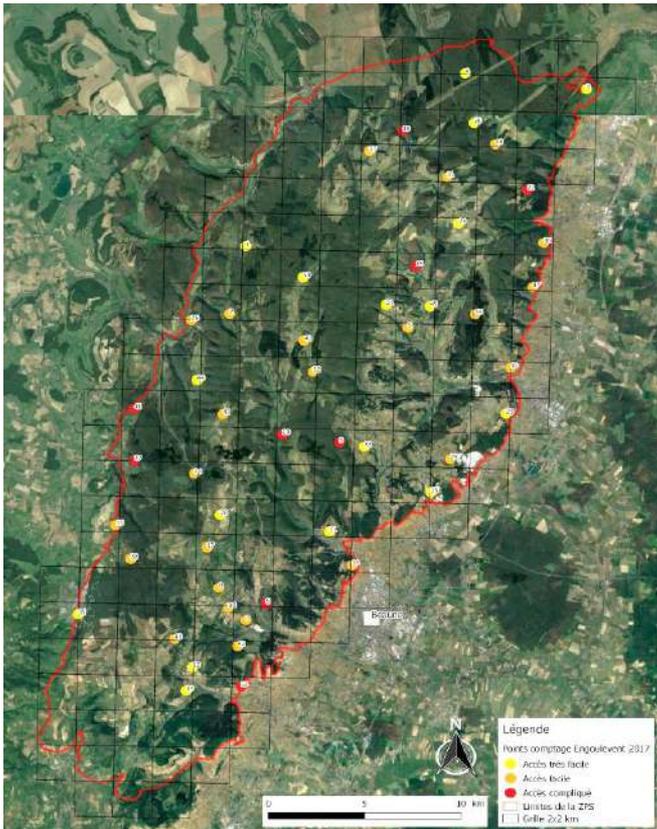
Etude Engoulevent d'Europe



L'Engoulevent d'Europe



2022
Amélioration des connaissances et estimation des densités
→ Reconduction étude de 2017



50 points d'écoute répartis sur habitats favorables à l'Engoulevent pour :

- Estimer les densités sur le territoire ZPS
- Evaluer la taille de la population sur la ZPS
- Comparer les résultats 2017 et dégager la tendance évolutive de l'espèce



- Mise en place d'outils de gestion
- Mise en place d'outils contractuels
- Sensibilisation



5. Perspectives et programme d'activités 2022

Outils contractuels

Contrat Natura 2000 Mise en place d'îlots de sénescence

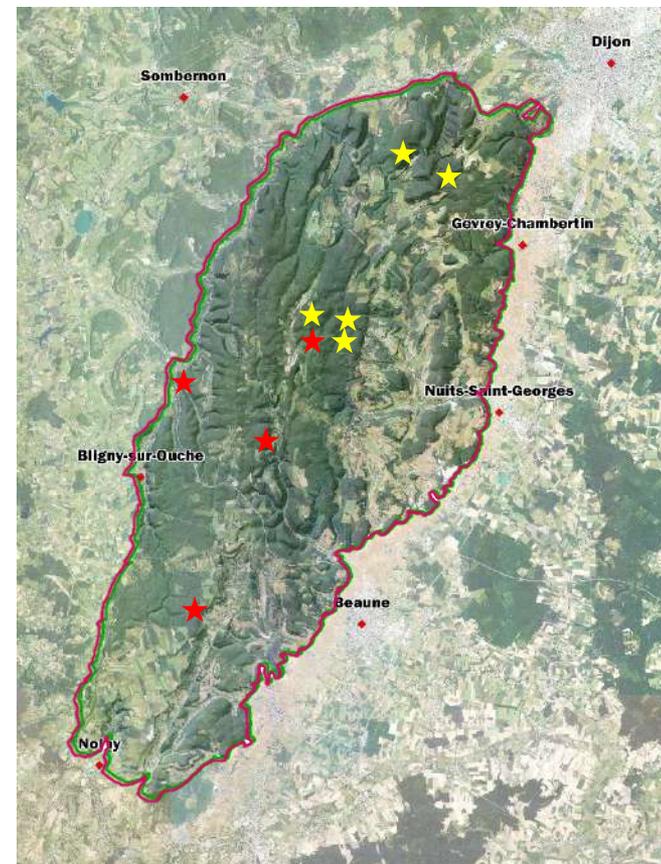


- Bévy (2022)
- Bruant (2022-2023)
- Collonges-lès-Bévy (2023-24)
- Fleurey-sur-Ouche (2023-24)
- Couchey (2023-24)



Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

- Mise en œuvre du PAEC 2022
- Suivi et évaluation du PAEC 2021
- Mise en œuvre et suivi de la nouvelle campagne PAC 2023





5. Perspectives et programme d'activités 2022

Vie du site

Concertation

- **Mairies** : focus sur la côte viticole
- **Acteurs du milieu viticole** : CAVB, BIVB, INAO, ODG, Climats de Bourgogne, etc.
- **Acteurs de la filière bois** : concertation sur les périodes d'exploitation forestière
- **Clubs et organisateurs d'évènements sportifs** de pleine nature



Consultation

- **Evaluation d'incidences** Natura 2000
- **Suivi des projets de territoire** (SNAP, photovoltaïque, viticulture/pelouse)
- **Documents d'urbanisme** (SCoT, PLU)

Communication / Sensibilisation

- Animations scolaires
- Mise à jour du site internet
- Finalisation des kakémonos
- Pérennisation de la Lettre d'info Natura 2000 (bi-annuelle)





Sommaire



1. Présentation de Natura 2000
2. Site Natura 2000 « Arrière côte de Dijon et de Beaune »
3. Bilan de l'animation depuis 2019
4. Les actualités Natura 2000
5. Perspectives et programme d'activités 2022
- 6. Questions diverses**



Beaune Côte & Sud

Communauté d'Agglomération
www.beaunecoteetsud.com

Merci de votre attention

<http://beaune-cote-nature.n2000.fr/>



ARRIÈRE CÔTE
DE DIJON ET BEAUNE
NATURA 2000

